



PROCES-VERBAL
COMMISSION FÉDÉRALE DES ÉDUCATEURS ET ENTRAINEURS DE FOOTBALL
-
SECTION EQUIVALENCES

Réunion du : 30 septembre 2021

De : 10h00 à 12h00

Présidence : T. MONTAGNE

Présents : R. DOMENECH ; J. ALCOCER

Excusé :

Assistent à la réunion : C. ROMAGNE

1 - EQUIVALENCES ANCIENS ET NOUVEAUX DIPLOMES FFF ET LICENCE UEFA

SUR PRESENTATION DES PIECES JUSTIFICATIVES, LES PERSONNES SUIVANTES SE VOIENT DECERNER :

- **BEF :**

NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE
ABD'ALLAH	USMAN SHARIFF	16/07/1974

- **PREROGATIVES D'EXERCICE A PARTIR D'UNE LICENCE UEFA :**

NOM	PRENOM	LICENCE UEFA
BRIGGS	AARON	UEFA A
DIAKITE	ALASSANE	UEFA A
GOUVEIA PEREIRA	VITOR MANUEL	UEFA B
MANICONE	ANTONIO	UEFA PRO
MONTEIRO	JORGE ANDRE	UEFA B
PETKOVIC	VLADIMIR	UEFA PRO
POLIDO COELHO	TIAGO	UEFA B FUTSAL
RAMON MADIR	ISIDRO	UEFA PRO

2 – CARTES UEFA

NOM	PRENOM	LICENCE UEFA
FUKUDA	JUN	UEFA A
GORMI	FAICAL	UEFA A
PASSI	FRANCK	UEFA PRO
PRECHEUR	JOCELYN	UEFA A

3 – CROSSBORDER UEFA

- M. JACOBSEN Roy Edwyn : Une réponse officielle a été envoyée au demandeur.

4 – DISPOSITIONS PARTICULIERES POUR UNE ENTREE EN FORMATION (SITUATION DE HANDICAP)

- M. JULIAN Olivier : La commission prend connaissance de l'avis favorable du médecin fédéral. La demande est validée.
- M. PICARD Patrick : La commission prend connaissance de l'avis favorable du médecin fédéral. La demande est validée.

Prochaine réunion : 29 octobre 2021

Procès-verbal réalisé par : CRO